



## Communiqué de presse

*Saint-Denis, le 31 janvier 2019*

### **50 Réunionnais associés aux travaux de l'OPMR : appel à candidature**

Dans son discours du 30 novembre 2018 aux citoyennes et citoyens réunionnais, **Annick Girardin, ministre des Outre-mer, a pris plusieurs engagements en faveur du pouvoir d'achat et à la place plus grande des citoyens dans la conception des politiques de maîtrise des prix.** Elle a ainsi proposé que l'observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) de La Réunion associe à ses travaux un panel de 50 Réunionnais tirés au sort parmi ceux qui se seront portés candidats au terme d'une campagne de mobilisation initiée par l'État. **Pour la mise en œuvre de cet engagement, Amaury de Saint-Quentin, préfet de La Réunion, lance dès aujourd'hui un appel à candidature.**

#### **Qui peut être candidat ?**

Toute personne majeure, résidant à La Réunion, peut se porter candidate, à compter du 1<sup>er</sup> février et avant le 16 février 2019 à 00 heure :

- soit en remplissant le formulaire disponible sur le site des services de l'État [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) ;
- soit en adressant le formulaire de candidature disponible sur le site internet [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) par voie postale à l'adresse suivante :

50 réunionnais associés aux travaux de l'OPMR  
Préfecture de La Réunion - CS 51079 - 97404 Saint-Denis cedex

#### **Comment seront désignés les membres associés aux travaux de l'OPMR**

- 48 membres à raison de 2 personnes, avec une parité femme-homme, pour chacune des 24 communes de l'île, par tirage au sort parmi les candidats de chacune de ces communes ;
- 2 membres, avec une parité femme-homme, parmi l'ensemble des candidatures.

Le tirage au sort aura lieu avant la fin du mois de février 2019 en préfecture, en présence de la presse et par voie d'huissier.

#### **Un engagement citoyen**

Chaque candidat devra mentionner son nom, son prénom, sa date de naissance, son adresse à La Réunion, ses coordonnées téléphoniques et / ou de messagerie électronique. **La candidature vaut engagement à participer aux travaux en association avec l'OPMR.**

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974



## L'OPMR

L'observatoire des prix, des marges et des revenus de La Réunion (OPMR) est l'un des sept observatoires existants dans les départements et territoires d'outre-mer. Institué par le **décret n°2007-662 du 2 mai 2007**, il a pour mission d'analyser le niveau et la structure des prix et des revenus, et de fournir aux pouvoirs publics une information régulière sur leur évolution.

Réunissant des élus locaux, des représentants des chambres consulaires et des organisations syndicales, des personnalités qualifiées, des associations de consommateurs, en coopération avec les représentants de l'État et de ses établissements publics locaux, dont l'INSEE et l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), l'OPMR a vocation à être l'une des enceintes de rencontre entre les principaux acteurs de la vie économique locale, tant publics que privés, qui peuvent chacun apporter des éléments d'information sur des questions jugées prioritaires pour le territoire.

En vue de renforcer son autonomie, l'OPMR est présidé depuis juillet 2010 par un magistrat de la chambre régionale des comptes. Ce dernier peut saisir pour avis l'Autorité de la Concurrence sur toute question de concurrence relevant des intérêts dont ils ont la charge.

### L'OPMR comprend trois commissions spécialisées :

- Dans le cadre du dispositif d'accords annuels de modération de prix de produits de grande consommation, dit « bouclier qualité-prix », créé par la **loi du 20 novembre 2012** relative à la régulation économique outre-mer, l'OPMR est chargé de rendre au représentant de l'État un avis public préalable à l'ouverture des négociations annuelles. La **commission du « Bouclier qualité-prix »** prépare l'avis de l'OPMR prévu dans ce cadre.
- En application de l'article 9 du décret du 27 décembre 2013 réglementant les prix des produits pétroliers, la **commission spécialisée en matière de carburant et de gaz** est informée des projets de modifications des prix des produits pétroliers.
- Enfin, la **commission des études** propose des thèmes d'études et participe à l'élaboration de leur cahier des charges.

Le président actuel de l'observatoire de La Réunion est M. Sébastien FERNANDES, président de section à la chambre régionale des comptes.

#### Contact presse

